

Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*)

Sous-type 2 : Pelouses calcicoles semi-sèches subatlantiques

Code NATURA 2000 : 6210

sous-type 13

Code CORINE BIOTOPES : 34.322

- Classe : *Festuco valesiacae-Brometalia erecti*
- Ordre : *Brometalia erecti*
- Alliance : *Mesobromion erecti*
- Sous-alliance : *Festucenion timbalii*
- Association : *Ophryo scolopaci-Caricetum flacca*



Pelouse calcaire avec installation de Pinus nigra (commune du Vert)
(Source : Biotope, 2008)



Pelouse calcaire avec installation de Quercus pubescens (commune du Vert)
(Source : Biotope, 2008)

Description générale

Ces végétations se développent aux étages planitiaire et collinéen. Le climat est en général de type aquitain à ligérien avec des tendances thermo-atlantiques marquées. Les pentes varient de 0 à 30°. Il n'y a aucune préférence en terme d'exposition. La roche mère est carbonatée (calcaires compacts marneux horizontaux du Jurassique). Les sols sont relativement profonds (sols rendziniiformes, évoluant facilement vers des sols bruns). Les systèmes pastoraux extensifs sont hérités des parcours ovins, rarement d'installation récente après abandon cultural. L'action complémentaire des lapins est importante, voire aujourd'hui déterminante avec la déprise pastorale.

En terme de physionomie, les pelouses sont rases à mi-hautes. Le tapis herbacé est légèrement ouvert dans ces aspects typiques (recouvrement moyen de 90 %), avec une part mineure d'hémicryptophytes (environ 60 %), une forte présence des géophytes (10 à 15 %) et une faible part des Poacées (mis à part les fétuques).

Espèces caractéristiques

- Brome dressé (*Bromus erectus*)
- Hippocrévide à toupet (*Hippocrepis comosa*)
- Filipendule vulgaire (*Filipendula vulgaris*)
- Cardoncelle sans épine (*Carduncellus mitissimus*)
- Chlore perfoliée (*Blackstonia perfoliata*)
- Coronille naine (*Coronilla minima*)
- Anacamptis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*)
- Laïche glauque (*Carex flacca*)
- Germandrée petit chêne (*Teucrium chamaedrys*)
- Epiaire droite (*Stachys recta*)
- Lin droit (*Linum strictum*)
- Lin à feuilles menues (*Linum tenuifolium*)
- Ophrys abeille (*Ophrys apifera*)
- Brachypode penné (*Brachypodium pinnatum*)
- Fétuque de Timbal-Lagrange (*Festuca marginata*)
- Orchis homme-pendu (*Orchis anthropophora*)
- Platanthère à fleurs verdâtres (*Platanthera chlorantha*)
- Ophrys mouche (*Ophrys insectifera*)

Remarque : Les pelouses calcaires sont considérées comme prioritaires si elles respectent les conditions suivantes :

- le site abrite un cortège important d'espèces d'orchidées ;
- le site abrite une population importante d'au moins une espèce d'orchidée considérée comme peu commune sur le territoire national ;
- le site abrite une ou plusieurs espèces d'orchidées considérées comme rares, très rares ou exceptionnelles sur le territoire national.

Sur le site de la Vallée de la Boutonne, aucun des trois critères n'est respecté et par ailleurs, seulement 4 espèces d'orchidées communes en Poitou-Charentes sont retrouvées dans les relevés floristiques. Par conséquent, cet habitat n'est pas considéré comme prioritaire.

Valeur biologique et écologique

La pelouse à *Ophrys scolopax* et *Carex flacca* est un type de distribution assez large, mais en régression spatiale importante, et présente souvent un caractère relictuel.

Cet habitat est remarquable par sa diversité orchidologique exceptionnelle, notamment du genre *Ophrys* mais aussi des plantes protégées régionalement, cette diversité étant limitée sur les pelouses calcaires de la vallée de la Boutonne. La diversité entomologique est encore peu étudiée, mais probablement très élevée.

Dynamique naturelle

La dynamique naturelle d'évolution est une densification par colonisation et extension du Brachypode penné, piquetage arbustif et/ou arboré progressif aboutissant à la formation de fourrés ou de complexes pré-forestiers (mêlant pelouses, ourlets, pré-manteaux, fourrés et couverts arborés) puis à la constitution de jeunes chênaies pubescentes diversifiées en essences calcicoles.

Localisation et physionomie de la végétation sur le site

Cinq stations ont été trouvées sur le périmètre d'étude : 1 station est localisée sur la commune de Périgné, et les 4 autres sur la commune du Vert.

Ces pelouses se situent sur des coteaux très pentus bien exposés au sud, en condition thermophile (sites chauds ensoleillés) de la vallée de la Boutonne ou de la Belle. Elles sont retrouvées sur des pentes suffisamment fortes pour ne pas être valorisées en cultures ou en plantations.

Menaces potentielles et dégradations constatées de l'habitat sur le site

Les principales menaces sur le site sont :

- la plantation des coteaux en Pin noir ;
- le non entretien des pelouses, entraînant l'évolution en fourré et en chênaie pubescente ou envahissement par le Pin noir à partir de semences proches.

Les dégradations constatées sur le site sont :

- la fermeture des pelouses par vieillissement naturel après abandon de l'entretien, notamment l'extension de *Brachypodium pinnatum* et l'installation de ligneux (arbustes de *Quercus pubescens* ou de *Pinus nigra*) ;
- le dépôt de matériaux inertes.

Surface occupée par l'habitat sur le site et état de conservation

La surface occupée par cet habitat sur le site Natura 2000 est de 0.89 ha (près de 0,01 % du site).

- Surface en état de conservation **favorable** : 0,23 ha.
- Surface en état de conservation **défavorable inadéquat** : 0,47 ha.
- Surface en état de conservation **défavorable mauvais** : 0,19 ha.

L'état de conservation est globalement **défavorable inadéquat**, notamment par le caractère relictuel de cet habitat dans son aire de répartition et sur le site Natura 2000, mais également par rapport aux menaces et dégradations constatées sur le site.